

LE GENRE DU THEATRE ou LE TEXTE DRAMATIQUE

Définition : Texte qui est destiné à être dit par des comédiens devant un public. Le théâtre se différencie du récit parce que toute représentation est étymologiquement "drama" (= une action), puisque des acteurs imitent des actions, et "theatra", puisqu'ils sont "regardés" par des témoins (du latin « theatrum » et du grec « theatron », du verbe « theaomai », regarder, contempler).

Ne pas confondre l'emploi de l'adjectif "dramatique" avec celui qui sert à désigner une progression de l'action au théâtre.

CARACTERISTIQUES : Comment l'identifier ?

- a- Répliques précédées par le nom des personnages qui les prononcent
- b- Didascalies
- c- Texte en vers ou en prose
- d- Dialogue en temps réel : pas de décalage entre temps de fiction et temps de narration.
- e- Progression : exposition → nœud → dénouement.

FONCTIONS : Quel est son rôle ?

Rôle du dialogue dans l'action :

- renvoie à ce qui précède ou à ce qui s'est passé en dehors de la scène
- fait progresser l'action
- immobilise l'action : faux dialogues, monologues

Rôle de l'espace théâtral

- fonction dramatique : fait progresser l'intrigue
- fonction symbolique

OUTILS DE LECTURE ANALYTIQUE : Que peut-on observer et interpréter ?

- Les caractéristiques du personnage
 - par ses paroles
 - par ses actes
 - par un autre personnage
- Les fonctions du personnage (constantes ou en évolution) :
 - actants, rapports de force
 - fonction des personnages muets
- Le destinataire du dialogue :
 - un autre personnage
 - quiproquo
 - le spectateur (= aparté)
 - un confident (= faux dialogue)
 - monologue.
- Ordre d'entrée en scène
- Dynamique du jeu
- Distribution et enchaînement des répliques :
 - tirades, stichomythie.